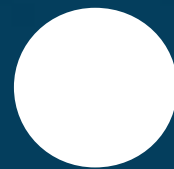


Bruxelles Patrimoines

37

Automne 2024

U



Dossier

**OBJETS ET
COLLECTIONS**

13



Urban, gestionnaire de collections et objets patrimoniaux

UN ENTRETIEN AVEC PASCALE INGELAERE

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE MOBILIER

PAULA DUMONT ET CECILIA PAREDES

NDLR

Bien avant le transfert des compétences à la Région en matière de patrimoine mobilier, l'administration en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine était déjà gestionnaire de ses propres collections.

Pascale Ingelaere, responsable du département Patrimoine mobilier, présente ici les principales collections régionales et rend compte de leur gouvernance par l'administration pour assurer leur conservation et leur valorisation.

Parmi celles-ci, les collections archéologiques constituent les plus anciennes et les plus importantes en terme de volume. Ann Degraeve, responsable du département Patrimoine archéologique partage ensuite sa fascination pour ces objets, témoins du passé. En nous éclairant sur la nature extrêmement variée des éléments qui constituent ces collections, elle nous instruit également sur l'attention particulière dont ils font l'objet au quotidien.

Le patrimoine est un héritage commun qui participe à la construction d'une identité collective et au développement de liens sociaux au sein d'une communauté. Yves Hanosset, qui mène depuis de nombreuses années des actions de médiation sur le patrimoine, nous fait part de ses réflexions à ce sujet.



La collection Gillion-Crowet est présentée au public au sein du Musée Fin de Siècle des MRBAB, photo 2024 (© urban.brussels).

C E NUMÉRO TRAITE DES
COLLECTIONS MUSÉALES,
COMMUNALES OU RELI-
GIEUSES CONSERVÉES
SUR LE TERRITOIRE BRUXELLOIS.
URBAN EST AUSSI GESTIONNAIRE
DE PLUSIEURS COLLECTIONS D'OB-
JETS PATRIMONIAUX CULTURELS.
DE QUELLES COLLECTIONS S'AGIT-
IL ?

Mise à part la collection d'objets archéologiques, la plus ancienne et la plus volumineuse¹, Urban gère actuellement trois autres collections d'objets culturels. Ces collections sont placées sous la responsabilité du département du patrimoine mobilier.

Le premier ensemble est la collection *Gillion-Crowet* qui a fait l'objet d'une dation² à la Région bruxelloise en 2006 (FIG. 1). L'acquisition de cet ensemble d'objets Art nouveau (majoritairement de l'école de Nancy) date d'avant la compétence de la Région en matière de patrimoine mobilier. Comme la Région n'avait pas de lieu adéquat pour l'accueillir correctement, sa gestion a été confiée aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB)³.

La deuxième collection est celle constituée des vestiges de l'hôtel Aubecq de Victor Horta (FIG. 2A ET 2B). La façade de l'immeuble a été démontée lors de la démolition de l'immeuble en 1949-1950 et récupérée à cette époque par le gouvernement belge sur l'instigation de Jean Delhay, ancien collaborateur de l'architecte. La volonté était alors de remonter la façade et plusieurs projets de mise en valeur ont été imaginés. Aucun n'a été réalisé, faute de moyens budgétaires notamment, et les pierres ont été déplacées à plusieurs reprises. En 2001, le ministre en charge des monuments et sites au sein du gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale s'est mobilisé pour récupérer les vestiges de ce bien immobilier majeur.

Enfin, plus récemment, Urban a reçu en legs l'œuvre *La Danse* de Ossip Zadkine (voir p. 6). Ce bas-relief monumental a été légué à la Région en 2020 par les actionnaires de la SA Métropole, propriétaire à la fois de l'hôtel *Métropole* et de l'ancien cinéma du même nom, à condition qu'elle soit mise en valeur dans un lieu public. Il s'agit d'un très grand relief en plâtre, commandé en 1930 à l'artiste de renommée internationale par l'architecte Adrien Blomme pour décorer le cadre de scène du cinéma Métropole (FIG. 3A). C'est l'œuvre ornementale la plus monumentale connue de Zadkine. Toujours in situ, le relief n'est toutefois plus accessible au public depuis plusieurs dizaines d'années.

**DANS CES DEUX DERNIERS CAS
PEUT-ON VRAIMENT PARLER DE
COLLECTIONS ET D'OBJETS
D'ARTS ?**

La réglementation européenne sur le patrimoine culturel comprend la notion de « patrimoine démembré », c'est-à-dire des éléments d'un bien patrimonial historique immobilier qui une fois démontés, deviennent alors du patrimoine mobilier. À ce titre, ils font l'objet d'une attention particulière au niveau de la législation sur la mobilité des biens culturels, au même titre que des œuvres d'art plus classiques.

En 2011-2012 les éléments de la façade Aubecq ont été exposés au public dans leur configuration de reconstitution de la façade à plat, accompagnée d'une belle publication. Mais lorsqu'en 2014 la Région est devenue compétente pour le patrimoine mobilier, le statut de la collection a en quelque sorte changé. La Région pouvait désormais la gérer non seulement comme des éléments d'une façade démontée mais aussi comme une collection en soi, ses éléments étant considérés comme les pièces d'une collection, assimilables à des œuvres d'art. Il s'agit de pierres en granite sculptées

1. Voir à ce propos p. 110 dans ce numéro.

2. La dation signifie ici le paiement de droits de succession en œuvres d'art.

3. Les MRBAB sont chargés de la conservation et de la mise en valeur de la collection, sur base d'une convention entre la Région, les donateurs et les musées. Urban.brussels représente la Région en tant que propriétaire de la collection et est consulté sur les demandes de prêts ou la restauration des objets de la collection.



FIG. 1
Collection Gillion Crowet, présentation au sein du Musée Fin de Siècle en 2023 (© MRBAB).

qui ont une valeur intrinsèque, notamment au niveau de la qualité de la taille de la pierre.

Aujourd'hui la collection est mise en valeur par le biais de prêts de certaines pierres, à court ou moyen terme, mais l'idéal serait de pouvoir l'exposer dans sa totalité.

LA RÉGION A-T-ELLE LE PROJET D'EXPOSER LES PIERRES DANS LEUR TOTALITÉ?

À la suite du succès de l'exposition en 2012, la volonté politique était de créer un centre d'interprétation de l'Art nouveau autour de la façade. Un budget avait été identifié dans l'accord de coopération Beliris, qui n'était certes pas suffisant, mais qui aurait permis de développer un premier projet. Une étude a été commandée pour replacer cette façade dans l'es-

pace public, place Marie Janson à Saint-Gilles et de construire ce centre autour d'elle. Malheureusement ce projet a été abandonné au moment où l'opportunité s'est présentée d'acheter l'ancien garage Citroën et que le projet Kanal a été imaginé, les priorités politiques et budgétaires ayant dès lors changé. Une réflexion a été menée pour intégrer la collection Aubecq dans le projet Kanal (ainsi que le relief Zadkine) mais les deux œuvres étaient trop volumineuses et n'entraient pas dans le concept du projet, plus axé sur l'art contemporain.

LA MONUMENTALITÉ DE CES OBJETS DOIT CONSTITUER UNE DIFFICULTÉ POUR LEUR GESTION, NON ?

Effectivement la collection 'Aubecq' par exemple compte plus de 600 pierres, qui pèsent chacune entre 50 kg et trois tonnes...



FIG. 2A
Chantier de réassemblage de la façade de l'hôtel Aubecq en 2010, rue François-Joseph Navez 102 à Schaerbeek (M. Nouel © urban.brussels).



FIG. 2B
Façade Aubecq actuellement entreposée, équipe bruxelloise de l'atelier XR4Heritage, 2021 (© Olivia Adamski).

N'importe quel projet de valorisation nécessitera un budget considérable. L'idéal reste de pouvoir les montrer toutes, dans leur configuration d'origine, de manière à ce que le public puisse se rendre compte de l'ampleur et du volume de la façade et des proportions gigantesques de l'hôtel de maître conçu par Victor Horta. Dans l'immédiat, trouver un dépôt suffisamment vaste et accessible au public pour en faire une réserve technique serait un premier pas. Cela nous permettrait de mettre en valeur les objets selon les besoins, les réflexions, les recherches. Actuellement, les pierres sont entassées sur des palettes, une situation de conservation qui ne permet pas ce genre d'exploitation.

Dans le cas du relief de Zadkine le défi est également important : l'œuvre est effectivement monumentale, 13 m de long et 3,50 m de haut, mais elle est aussi d'une grande fragilité étant donné qu'elle ne présente que quelques centimètres d'épaisseur et est constituée de plâtre. Le relief est aussi légèrement courbe car il épousait la courbure de l'écran.

Le relief est encore à son emplacement d'origine dans le bâtiment qui abritait le cinéma. Celui-ci a cependant connu plusieurs transformations dont la plus radicale date des années 1990. Actuellement, l'édifice est occupé par une grande enseigne de prêt-à-porter. Il a subi au fil du temps, un cloisonnement de ses espaces intérieurs et de nouveaux étages y ont été créés. Actuellement, le relief est coincé dans l'espace des réserves, dans les parties supérieures de l'édifice. Il est accroché à sa structure à hauteur d'homme, ce qui le fragilise d'autant plus.

Pour répondre aux conditions de la convention (rendre le relief accessible au public), il va falloir le démonter et le remonter dans un endroit accessible au public. En 2018, une étude de faisabilité commandée à l'IRPA a conclu que sur le plan technique, cette opération était réalisable. L'étude a fixé les différentes étapes à suivre. Il restait cependant à trouver le lieu adéquat pour accueillir le relief.

ET QUEL EST LE PROJET POUR LE RELIEF?

Tout récemment, le Musée juif de Belgique s'est proposé d'accueillir le relief dans ses collections⁴. Déjà à la fin des années 1990, ce musée s'était manifesté auprès de la Région et des pro-

priétaires pour intégrer le relief dans leur collection permanente, vu l'importance de l'artiste et de l'œuvre. Mais cette démarche n'avait pas abouti à l'époque. Aujourd'hui, le musée propose de consacrer une salle entière au relief et de le mettre en scène dans une évocation de l'atelier de l'artiste. Ce projet s'inscrit dans la politique pédagogique du musée en lien avec les écoles d'arts notamment. Le relief serait positionné à hauteur d'homme, comme lors de sa création par Zadkine (FIG. 3B).

Ce projet est toujours en cours d'élaboration. Il devrait se concrétiser en parallèle de la réouverture du musée après sa rénovation profonde .

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES OFFRENT-ELLES DES SOLUTIONS POUR LA VALORISATION DE CE GENRE DE COLLECTIONS ?

En effet. En 2020, j'ai eu l'occasion de participer au projet XR4Heritage dont la question centrale était : comment rendre visible un patrimoine qui, soit est caché, soit a disparu, en utilisant les technologies XR (Extended Reality) ? Un atelier a été organisé dans le cadre de ce projet autour des pierres Aubecq. Toutes les pierres avaient en effet été numérisées en 3D en 2012.

Une des idées était de projeter une image reconstituée de la façade sur l'immeuble qui a remplacé l'hôtel de maître, comme cela a été fait pour la maison du peuple de Horta (Festival Bright 2023, dans le cadre d'Art nouveau Brussels 2023). De là est née l'idée d'une expérience immersive ou de *mapping* au départ des données numériques en notre possession. Cette idée a entretemps été concrétisée par l'expérience proposée par le LAB-AN à l'hôtel van Eetvelde qui permet de se rendre compte de la matérialité de l'objet (via un *mapping* sur une pierre) tout en racontant une histoire à travers les images. Même si ce n'est encore qu'un début, cela donne une idée de l'ampleur du bâtiment et offre une première expérience immersive. Mais tout cela ne résout pas à la question de ce qu'il faut faire des pierres.

AVEZ-VOUS LANCÉ UN APPEL À IDÉES AUPRÈS DES CITOYENS ?

Depuis plus de 70 ans, plusieurs consultations ont été menées, mais essentiellement auprès

4. Après l'échec de la collaboration avec Kanal, il avait été envisagé d'intégrer l'œuvre dans une nouvelle station de métro. Ceci cadre dans la politique de Bruxelles Mobilité de mettre en valeur des œuvres d'art dans l'espace public.

Aperçu d'un trésor régional

La collection Gillion Crowet

Cette collection d'œuvres Art nouveau, majoritairement françaises, intègre également plusieurs pièces belges d'exception. Acquise par dation en 2006, la collection Gillion Crowet a été présentée au public au sein du Musée Fin-de-Siècle entre 2013 et fin 2023. Suite à la fermeture de cette section des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB) en prévision d'importants travaux, la Région de Bruxelles-Capitale en concertation avec les musées fédéraux, étudie différentes pistes afin de garantir la visibilité de la collection. Des expositions temporaires extra-muros sont envisagées, notamment au sein de la Maison Hannon. En effet, la collection, essentiellement issue de l'École de Nancy, fait écho à la décoration des intérieurs en cours de reconstitution de ce bel immeuble Art nouveau. La collection y serait parfaitement mise en valeur dans le cadre de la programmation de cette nouvelle offre culturelle bruxelloise.



La scénographie du Musée Fin-de-Siècle permettait d'apprécier la variété de typologies présentes dans la collection. Ici, un ensemble mobilier *Épis de Blés* conçu par d'Émile Gallé – comprenant table, chaises et buffet, un guéridon, deux sellettes et les deux plafonniers orange – côtoie les chaises et fauteuils de Louis Majorelle. À l'extrême gauche, le tableau *Eva Pandora* de Gustav Mossa, 1907 (2024 © urban.brussels).



Particulièrement significatif pour la Région, ici, un ensemble de mobilier conçu par Victor Horta pour l'hôtel Aubecq : quatre fauteuils, une table, deux portes et un chevalet (2024 ©urban.brussels.)



La collection comprend plusieurs tableaux de peintres symbolistes dont Fernand Khnopff, Jean Delville, Xavier Mellery et Émile Fabry ici illustré par son tableau *Étapes et gestes*. À gauche, le cache-pot *Orchidée* réalisé par Philippe Wolfers en 1897 (2024 © urban.brussels).



Applique *La princesse lointaine* due au talent d'Adolphe Truffier d'après Mucha (2024 © urban.brussels).



La collection comporte également une impressionnante série de verreries provenant des entreprises les plus renommées de la fin du XIX^e siècle, comme celle du Viennois Johann Loetz Witwe ou du Nancéen Émile Gallé (2024 © urban.brussels).



Ce délicat vase au décor floral – sans doute des cœurs-de-marie – est conçu par les frères Muller, anciens collaborateurs d'Émile Gallé, pour la cristallerie du Val-Saint-Lambert (photo Bruno Piazza).



FIG. 3A
Relief *La danse* d'Ossip Zadkine dans sa configuration d'origine, en cadre de scène du Cinéma métropole (*L'Émulation*, 1933, p. 9).

FIG. 3B
Projet de scénographie du relief *La danse* d'Ossip Zadkine au Musée Juif de Belgique (© Christophe Gaeta).



d'experts ou de professionnels du secteur. Il est en effet question de lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès du public. L'exposition accompagnant cette expérience immersive au LAB-AN intègre un volet participatif qui pourra nourrir cette réflexion.

Mais la limite de tout projet de reconstruction est qu'il ne reste de cet hôtel de maître que la façade et même, pas complète... On pourrait imaginer un projet qui intègre les pierres comme un décor de théâtre dans un nouveau bâtiment mais cela s'apparenterait à du façadisme, car on ne reconstituera jamais les espaces et décors intérieurs. Sans parler du budget que cela nécessiterait et sachant par ailleurs que notre documentation sur l'intérieur est lacunaire, cela aurait-il du sens ?

L'IDÉE DE CRÉER UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ART NOUVEAU SE RÉALISE-T-ELLE FINALEMENT À L'HÔTEL VAN EETVELDE ?

Effectivement, la Région a acquis une partie de l'hôtel Van Eetvelde, l'édifice situé au numéro 2 avenue Palmerston⁵. L'idée est bien sûr d'y parler notamment du patrimoine Art nouveau que l'on souhaite mettre en valeur auprès des touristes et des citoyens bruxellois, mais c'est aussi l'occasion de parler de ce rapide essor qu'a connu l'Art nouveau et de son déclin tout aussi rapide à Bruxelles après 1910 et des bâtiments disparus. L'hôtel Aubecq est dans ce sens un symbole fort.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DE LA COLLECTION D'OBJETS PATRIMONIAUX ?

Actuellement, il n'y a pas de volonté d'acquisition active de la part de la Région. Mais une politique d'acquisition pourrait être bientôt mise en place car nous sommes de plus en plus fréquemment sollicités dans le cadre de nos projets. Par exemple, la Région est partie prenante du projet de la Maison Hannon, en partenariat avec la commune de Saint-Gilles. Dans ce cadre il se pourrait que nous soyons amenés à acquérir du mobilier et d'autres objets d'ameublement et de décoration d'intérieur pour compléter l'immeuble. Des acquisitions du même ordre pourraient aussi se faire pour « regarnir » l'hôtel Van Eetvelde.

Pour l'instant toutefois, la Région ne dispose pas d'un budget pour ce genre d'acquisitions alors nous envisageons de faire appel à des partenaires comme la Fondation Roi Baudouin.

QU'EN EST-IL DE LA POSSIBILITÉ DE PROTÉGER DES BIENS MOBILIERS ?

Dans le passé nous avons déjà classé des biens mobiliers comme partie intégrante d'un bâtiment historique, sur base de leur lien historique ou artistique avec ce bâtiment. Ces objets, œuvres d'art ou meubles acquièrent alors le statut de patrimoine immobilier. Ce qui veut dire notamment qu'ils ne peuvent pas sortir définitivement de l'immeuble auquel ils sont intrinsèquement liés. C'est le cas par exemple pour le mobilier et l'argenterie du palais Stoclet, mais il y en a bien d'autres. Jusqu'il y a peu, c'était souvent le seul moyen de les protéger. Aujourd'hui grâce à la nouvelle compétence et l'ordonnance de 2019, nous ne sommes plus limités par ce lien strict avec un immeuble ou un lieu, ce qui nous donne la possibilité de classer d'autres d'objets, d'autres collections pour leur valeur intrinsèque. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de mettre en œuvre ces nouvelles dispositions légales, faute d'arrêtés d'application effectifs. Mais un vaste champ de compétence s'ouvre dorénavant à nous.



5. L'achat a été concrétisé grâce à l'accord de coopération Beliris en utilisant notamment le budget identifié pour le Centre d'interprétation de l'Art nouveau imaginé dans un premier temps autour de la façade Aubecq.

Comité de rédaction

Jean-Marc Basyn, Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

Coordination du dossier

Pascale Ingelaere et Murielle Leseque
Paula Dumont et Cecilia Paredes

Coordination de l'iconographie

Julie Coppens et Paula Dumont

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Véronique Baccharini, Anne Carre, Elodie Cugnon, Thierry Claessens, Alice Graas, Ann De Graeve, Livia Depuydt, Sergio De Vincenzo, Eric Flamée, Yves Hannosset, Pascale Ingelaere, François-Xavier Lavenne, Murielle Leseque, Pierre Loze, François Mairesse, Muriel Muret, Camille Paget, Géraldine Patigny, Constantin Pion, Sophie Rassat, Chiara Tomalino, Delphine Tonglet, Aline Wachtelaer, Marc Xenophontos, Benjamin Zurstrassen

Rédaction finale en français

Cecilia Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts et Paula Dumont

Traduction abstract

Linguanet

Relecture

Alfred de Ville de Goyet, Abigaël Gillard, Pascale Ingelaere, Murielle Leseque, Anne Marsaleix, Nicole Gesché-Dekoning, Muriel Muret

Cartographie

Toast Confituur Studio

Liste des abréviations

ACI – Archives de la commune d'Ixelles
ACS – Archives communales de Schaerbeek
ACSG – Archives de la commune de Saint-Gilles
AMH – Musée Horta
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CD.U.B. – Centre de documentation urban. brussels
KBR – Bibliothèque royale
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MVB – Musées de la Ville de Bruxelles–Maison du Roi
MRAH – Musée royaux d'Art et d'Histoire
MRBAB – Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
SABAM – Société des auteurs-photographes

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2024/6860/006

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Polygraph

Impression

db_Group.be

Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels
bpeb@urban.brussels

Coordination des publications

Cecilia Paredes

Remerciements

Jean Bériaux, Anne Carre, Philippe Charlier, Adrien Dominique, Alice Gérard, Sarah Herssens, Isabelle Leroy, Marie-Pierre Mathy

Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
editions@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011
Reentrée des classes
- 002 - Juin 2012
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016
Victor Besme
- 022 - Avril 2017
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019
Bétons
- 031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021
Couleurs et textures
- 035 - Printemps 2021
Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque
- 036 - Automne 2022
Points de vue
- Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

Ce numéro vous invite à découvrir les *Objets et collections* qui constituent le patrimoine mobilier régional : un ensemble extraordinairement riche et varié, qui se déploie sur l'ensemble du territoire bruxellois. Dix ans après la prise en charge de ses nouvelles compétences en la matière, la Région partage ici les enjeux liés à la gestion, à la conservation et à la valorisation de ce patrimoine particulier, et livre ses ambitions pour l'avenir.

Sarah Lagrillière,
Directrice générale adjointe



15 €



ISBN 978-2-87584-216-9